

Image not found or type unknown



Changement de nom de famille

Par **jetta**, le **05/01/2013** à **21:49**

bonjourrnMon ex-femme à garder mon nom de famille après le divorce , vu que je refais ma vie , je souhaiterais qu'elle le retire, quelle est la procédure à suivre .Merci par avance..

Par **amajuris**, le **06/01/2013** à **00:25**

bjr,rnen fait elle continue à utiliser votre nom de famille comme nom d'usage.rnque prévoit votre divorce à ce sujet.rnsi vous ne l'avez pas autorisé à cette utilisation après votre divorce, vous lui faites une mise en demeure par recommandé avec AR de cesser cet usage.rnelle peut demander au juge de conserver cet usage sans votre accord.rncdt